

FORMATION AU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP) TECHNICIEN DE RUGBY XV

Un CQP est une certification de branche professionnelle créée par les partenaires sociaux d'une branche, reconnue au niveau national, inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), ouverte à la formation continue, donc dispensée par des organismes de formation déclarés. Le CQP permet d'exercer contre rémunération à temps partiel en Rugby à XV avec un volant horaire annuel maximal de 360 heures.

Pour l'activité Rugby à XV, il a été créé le CQP « Technicien de Rugby à XV ». Le Technicien Sportif de rugby à XV est la personne qui exerce au sein de clubs de rugby pour tous les collectifs jeunes (moins de 15 ans pratiquant le Rugby à XV et moins de 17 ans) et les seniors jusqu'en Fédérale 2.

LA FORMATION

L'action de formation mène au Certificat de Qualification Professionnelle «Technicien de Rugby à XV». Elle a pour objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Programmer et planifier des entraînements au regard des caractéristiques des sportifs des objectifs déterminés
- Transmettre une technicité en vue d'améliorer la performance individuelle ou collective
- Assurer le suivi des compétitions des personnes en charge de collectifs
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaire dans l'environnement concerné

Conditions d'accès à la formation

- Avoir 18 ans au minimum
- Satisfaire aux exigences préalables et aux tests de sélection
- Être titulaire du PSC1
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (Ecole de rugby, jeunes ou sénior)
- Attester d'une pratique minimum de trois saisons sportives au sein d'une équipe de rugby XV évoluant en compétition

Le candidat satisfait aux exigences préalables soit par la production d'un Brevet fédéral soit par la production d'attestations. L'ensemble des éléments sera vérifié lors du traitement des dossiers d'inscriptions.

Durée et déroulé de La formation

La formation au CQP Technicien de Rugby XV d'une durée totale de 270 heures, se déroulent 150h à l'organisme de Formation et 120h, en situation, dans une structure d'alternance (club).

Lieu de la formation

La formation se déroulera à la Ligue Atlantique de Football, 172 Boulevard des Pas Enchantés, 44230 Saint Sébastien-sur-Loire.

Dates de la formation

La formation est organisée de septembre 2019 à mai 2020 :

| Inscription avant le | Tests D'entrée | Début de Formation | Fin de Formation | Durée totale | | Durée en centre de formation | |
|----------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-------------------|-----------------|------------------------------|-----------------------|
| 27/04/2019 | 17/05/2019 | 23/09/2019 | 03/06/2020 | 150h En centre | 120h En club | 120h En présentiel | 30 h Distance FOAD |

Le présentiel se compose de 7 sessions de formation répartie sur la saison sportive, il est compris la certification.

| Tests entrée : 17 Mai | Session 5 : 23, 24 et 25 mars 2020 | | |
|--|--|--|--|
| Session 1: 23 et 24 septembre 2019 | Session 6 : 27, 28 et 29 avril 2020 | | |
| Session 2: 28 et 29 octobre 2019 | Session 7 : 2 et 3 juin 2020 | | |
| Session 3: 25 et 26 novembre 2019 | Certification finale: 4 Juin 2020 | | |
| Session 4: 20 et 21 janvier 2020 | Rattrapage: 25 juin 2020 | | |

Coût de la Formation

Frais d'inscription : 30 € à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation complète en centre : 1500€ TTC.

L'hébergement et la restauration peuvent être assurés sur place en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, repas et nuitées).

Prise en charge de la formation

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue. Organisme de formation : Ligue de rugby des Pays de la Loire (institut régional de formation)

N° déclaration d'activité : « enregistré sous le numéro 52440848244. Cet enregistrement ne vaut pas

agrément de l'Etat »

N° de Siret: 838 082 303 00010

RUGBY PAYS DE LA LOIRE

S'informer, s'inscrire:

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ligue de rugby des Pays de la Loire : https://liguepaysdeloire.ffr.fr/gerer-club/formations/certificats-de-qualifications-professionnelles-cqp (onglet Gérer mon club - formations – Certificat de Qualification Professionnelle) et sur le site de la Fédération Française de Rugby : https://www.ffr.fr/Au-coeur-du-jeu/Entrainer-Encadrer/Formations-Branche-Professionnelle-CQP

Il sera à adresser au Secrétariat administratif du CQP accompagné de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions, le 17 Mai 2019.

L'inscription sera enregistrée dès réception du dossier complet avec une validation d'inscription.

Responsable pédagogique :

Thomas Robert 06.37.28.44.38 trobert@paysdelaloire-rugby.fr

Ligue régionale des Pays de la Loire – CQP 7 Boulevard du Val de Chézine, 44800 SAINT HERBLAIN